

Entreprise et numéro client : INGREDIA			Nb	
Date d'audit : 07/07/2025		CONFORME	8	Conforme
Durée de l'audit : 1 jour		NC	0	Non Conforme (NC)
Périmètre : INGREDIA - route d'Ostreville 62130 SAINT POL SUR TERNOISE fabrication de bouteilles de lait en PEHD		NA	0	Non Applicable (NA)
Auditeur : Jean-Yves TURMEL				

PRÉVENTION DES PERTES DE GRANULÉS DE PLASTIQUES INDUSTRIELS (GPI) DANS L'ENVIRONNEMENT

Questionnaire d'audit basé sur les exigences du décret n° 2041-461 du 16 avril 2021

EQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE PREVENTION DE DISSEMINATION	Conforme	Non Conforme	NA	Commentaires : constats, documents analysés, lieux/zones audités...
Art. D. 541-361 Le site est doté d'équipements prévenant le rejet canalisé des granulés de plastiques industriels dans l'environnement Le site est doté de dispositifs de confinement et de récupération prévenant la dissémination dans l'environnement Les équipements et dispositifs en place sont adaptés aux dimensions des granulés susceptibles d'être présents sur le site				5 silos sur rétention dépotage : écoulements pluviaux = paniers de collecte avec maillage inférieur aux tailles moyennes de granulés plastiques / ateliers = paniers de collecte avec maillage inférieur aux tailles moyennes de granulés plastiques eaux pluviales : déshuileurs déboueurs canalisation des granulés vers une zone de rétention où ces granulés seraient récupérés mesure de DCO DBO5 déchets / détournement vers rétention eaux propres pluviales avec fermeture en cas de pollution
PROCÉDURES	Conforme	NC	NA	Commentaires : constats, documents analysés, lieux/zones audités...
Art. D. 541-362 Des procédures de prévention de la dispersion des granulés sont établies. Ces procédures sont adaptées aux dimensions des granulés susceptibles d'être présents. Elles visent à :				
a) Identifier les zones où des granulés de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement				procédure Méthode de gestion d'incident pertes de confinement PEHD VRAC : procédure M.EN.IP.023 indice A plans avec détermination des zones où des granulés sont susceptibles de se disperser descriptif des opérations à réaliser en cas de pertes notice N.LC.ND.302 indice A : notice pour le nettoyage de l'aire de dépotage citerne de PEHD et atelier extrusion / broyage laite de consommation notice N.EN.PA.021 indice A : notice de bons réflexes en cas de pollution accidentelle PEHD
b) Vérifier périodiquement que les emballages utilisés pour le stockage et le transport des granulés de plastiques industriels sont conçus et manipulés de sorte à minimiser le risque de dissémination de ces granulés dans l'environnement ;				procédure Méthode de contrôle et d'inspection visuelle de la zone de dépotage et transfert de billes PEHD : procédure M.LC.CI.043 indice A méthode de contrôle régulier des installations et tout équipement (emballages, stockage, transport) fiche de contrôle associée : fiche de contrôle bi-hebdomadaire des stockages PEHD (contrôle le lundi des divers équipements) fiche réflexe et formation des opérateurs et techniciens d'atelier et d'usine
c) Confiner et ramasser tout granulé de plastique industriel répandu accidentellement dans l'enceinte du site				procédure Méthode de gestion d'incident pertes de confinement PEHD VRAC : procédure M.EN.IP.023 indice A détermination des zones où des granulés sont susceptibles de se disperser descriptif des opérations à réaliser en cas de pertes notice N.LC.ND.302 indice A : notice pour le nettoyage de l'aire de dépotage citerne de PEHD et atelier extrusion / broyage laite de consommation notice N.EN.PA.021 indice A : notice de bons réflexes en cas de pollution accidentelle PEHD exercices mensuels de perte de confinement réalisés et faisant l'objet de compte-rendu et de fiches actions affichages consignes multilingues pour chauffeurs externes
d) Procéder régulièrement au nettoyage des bassins de rétention situés en amont des équipements mentionnés au premier alinéa de l'article D. 541-361 et des abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant				notice de nettoyage de l'aire de dépotage citerne PEHD et atelier : N.LC.ND.302 indice A fiche de contrôle bi-hebdomadaire F.LC.CB.082 indice A procédure nettoyage méthode de contrôle et d'inspection visuelle - procédure M.LC.CI.043 indice A
e) Inventorier et s'assurer régulièrement du bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs mentionnés à l'article D. 541-361				fiche de contrôle bi-hebdomadaire des stockages PEHD : F.LC.CB.082 indice A vérifications périodiques : contrôles des équipements, matériels, ... planning de contrôles périodiques formalisé registre de sécurité à jour

f) Former et sensibiliser, notamment par voie d'affichage, le personnel et les tiers intervenant sur le site			affichages dans les locaux procédure chargement déchargement envoyée aux transporteurs (signées par les transporteurs) procédure méthode de gestion d'incident pertes de confinement PEHD VRAC fiche réflexe : notice de bons réflexes en cas de pollution accidentelle PEHD (N.EN.PA.021 indice A) formation granulés PEHD (information au personnel et administratif - formation pour personnel d'atelier) : sensibilisation (27/02/2025 - 01/03/2025 - 02/04/2025 - 24/04/2025 - 07/05/2025 - 26/05/2025) présentée aux nouveaux entrants et aux salariés avec exercices mensuels et rappel en fréquence annuelle feuilles d'émargement de présence à la formation questionnaire d'évaluation présenté complété (note > 7/10 attendue) planning d'exercice en cas de déversement accidentel présenté : 1er exercice (2 fois par an minimum mais INGREDIA en réalise mensuellement) : 27/05/2025 - fiche observation exercice situation d'urgence environnement = compte rendu durée 1h d'exercice - fiches actions enregistrées et en cours de réalisation / déploiement (condamnation place parking sur grille égout + matériel de délimitation de zone d'épandage.... prévision d'un exercice avec cellule de crise en 2026 Visites Environnement site tous les 3 mois
g) Réaliser des contrôles internes semestriels de ces procédures			exercices mensuels sur au moins 1 an et ensuite seront ramenés en fréquence semestrielle audits internes référentiels 9001 / 14001 - GPI + visites Environnement : plusieurs fois dans l'année compte-rendu des contrôles
Conclusion de l'audit : l'ensemble des exigences sont couvertes. Les procédures sont bien établies et complètes. Les collaborateurs sont sensibilisés et formés aux risques et aux conséquences des pertes de granulés plastiques et connaissent les consignes à suivre pour contenir ces pertes. Le site est certifié ISO 14001 v2015. Un inventaire des stocks PEHD des 5 silos est bien connu et les quantités de PEHD par bouteille sont connues. Un taux de pertes estimé pourrait être connu sur la quantité de bouteilles produites, les recyclés et les pertes en filière de destruction.			Résultat de conformité en % 100,00